



# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°563 – 29 novembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

### Régional

La MIGA émet une garantie de plus de 500 M EUR pour des emprunts contractés par la BOAD

Le 25 novembre 2024, l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), du Groupe de la Banque mondiale, [a émis](#) une garantie de 506 M EUR en faveur de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). La garantie couvrira en particulier les emprunts contractés par la BOAD auprès des groupes bancaires français Société Générale et britannique HSBC Bank Plc sur une période 15 ans. Les emprunts garantis sont destinés à financer des projets durables et climatiques dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables, des infrastructures générales et numériques, de l'habitat et de l'immobilier écologiques, des soins de santé et de l'éducation dans l'UEMOA.

**81 M USD de la BAfD pour l'interconnexion routière entre le Sénégal et la Guinée**

Le Fonds africain de développement, le guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) [a approuvé](#), le 27 novembre 2024, un prêt d'un montant total de 80,9 M USD au profit du Sénégal et de la Guinée pour le Projet d'aménagement de la route inter-États Labé-Mali– Kédougou–Fongolembi. Le projet contribuera au renforcement de l'intégration et du commerce entre les deux pays, à soutenir la résilience des populations et à favoriser un écoulement rapide des produits

### Le chiffre à retenir

# 150 tonnes

Les réserves du gisement aurifère de classe mondiale nouvellement découvert au Nord-Est de la Côte d'Ivoire

sylo-agro pastoraux et miniers. Il est cofinancé par la Banque islamique de développement (BID), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et les gouvernements des deux pays.

### Bénin

**Renforcement de la coopération culturelle avec l'AFD**

Le ministère de l'Économie et des Finances et celui du Tourisme, de la Culture et des Arts ont annoncé, dans un [communiqué](#) conjoint, l'octroi par l'AFD d'un financement budgétaire de nature inédite, dit "de politique publique" de 36 Mds FCFA (55 M EUR) afin de soutenir les politiques publiques relatives à la culture. Ce prêt doit permettre au Bénin de structurer les filières culturelles, renforcer leur gouvernance et élargir l'accès à la culture. Ce financement intervient dans un contexte de coopération culturelle accrue depuis la restitution des 26 trésors royaux par la France au Bénin, qui passe notamment par un financement pour la construction du Musée des rois et des amazones du Danhomè (MuRAD) (23 Mds FCFA ; 35 M EUR), ainsi que pour le futur Musée



d'art contemporain de Cotonou (MACC) (19,6 Mds FCFA ; 30 M EUR). Ce prêt prolonge la stratégie du Bénin, qui a fait de la culture, des ICC et du tourisme des secteurs prioritaires de son développement économique et de son rayonnement régional.

## Burkina Faso

### Le gouvernement envisage d'accroître les recettes minières

Le gouvernement [a adopté](#) le 27 novembre 2024 un décret portant fixation des taxes et redevances minières. Les principales innovations de ce décret concernent notamment : (i) la réduction du délai maximum de paiement des redevances proportionnelles pour les substances de mines de 2 mois à 21 jours ; (ii) le paiement des taxes superficielles au plus tard le 31 mars de l'année en cours ; (iii) la revue à la hausse des droits fixes et taxes superficielles ; (iii) la création de nouveaux droits fixes et de redevances ; (iv) la fixation des redevances proportionnelles perçues sur les exportations de l'or en fonction de l'évolution des cours. Avec l'adoption de ce décret, le gouvernement entend améliorer les recettes de l'Etat liées au secteur minier.

## Cap-Vert

### Conclusions de la dernière mission FMI

Le 16 novembre, dans un communiqué de presse, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé qu'un [accord au niveau des services](#) est venu clôturer la cinquième revue de programme au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et la deuxième revue au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Le programme au titre de la FEC, d'une durée de 3 ans et d'un montant de 60 M USD, a été initié en juin 2022, tandis que l'accès à la FRD à hauteur de 31 M USD a été approuvé en

décembre 2023. La quasi-totalité des objectifs a été atteinte, le seul en suspend concerne le niveau de réserves internationales brut et fait l'objet de mesures correctrices. En plus de l'atteinte des objectifs, la revue fait état de solides performances macroéconomiques en 2024 avec une croissance attendue à 6% et une faible inflation (<2%). La mission a notamment jugé appropriée la décision de la Banque centrale (BCV) de relever le taux directeur de 25 points de base le 7 novembre 2024, qui témoigne selon le Fonds d'une intention forte de combler l'écart avec le taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE) et, à court terme, de protéger les réserves. Après approbation par le Conseil d'administration du Fonds, l'achèvement de ces revues permettra le décaissement de 4,5 M DTS (5,88 M USD) au titre de la FEC et 2,632 M DTS (3,44 M USD) au titre de la FRD.

## Côte d'Ivoire

### Signature de 5 conventions avec l'UE pour des financements à hauteur de 112 M EUR

Le 27 novembre 2024, le ministre ivoirien des Finances et du Budget et l'Ambassadrice de l'Union européenne en Côte d'Ivoire ont signé cinq conventions de financement d'un montant total de [112 M EUR](#) dans le cadre de la mise en œuvre du Programmes d'Action Pluriannuel (PAA) de l'Union pour le pays. La première convention, d'un montant de 50 M EUR, porte sur un appui budgétaire à l'Etat ivoirien visant à soutenir la mise en œuvre de son plan national de développement (PND 2021-2025). La deuxième (22 M EUR) vise à améliorer la gestion des ressources naturelles, notamment des forêts ainsi que la sécurité sanitaire alimentaire dans le cadre du Programme d'appui aux systèmes sylvicole et agroalimentaire durables en Côte d'Ivoire (PASSAD). La troisième (15 M EUR) visera à financer le Projet d'appui à la production



d'énergie verte (PAPEV), notamment d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables. Financé à hauteur de 15 M EUR, le Programme de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent vise le renforcement du dispositif national de sécurité et de gouvernance. Enfin, une dernière convention (10 M EUR) devrait financer la gestion des migrations, notamment la mise en place de mécanismes d'accompagnement et de réintégration durable des migrants de retour volontaire.

### Endeavour annonce la découverte d'un nouveau gisement aurifère de classe mondiale à Tanda

Le 26 novembre 2024, le président-directeur général du groupe canadien Endeavour Mining a annoncé, en présence du Président de la République de Côte d'Ivoire, la découverte d'un nouveau gisement aurifère de classe mondiale à Tanda, dans le Nord-Est du pays. Selon le groupe Endeavour Mining, la production annuelle de ce gisement est estimée à [11 tonnes](#) avec des réserves totales estimées à 150 tonnes. A noter que la production aurifère ivoirienne s'établissait à environ [50 tonnes en 2023](#), contre environ 24 tonnes en 2015 et qu'elle est estimée à respectivement 52 et 54 tonnes pour les années 2024 et 2025, selon les estimations du gouvernement. Pour rappel, la plus grande réserve aurifère de la Côte d'Ivoire avait à ce jour été découverte en mai 2024, avec une production annuelle également estimée à 11 tonnes sur une réserve totale de [155,5 tonnes](#).

## Guinée

### Inflation à 4,7 % en g.a. en octobre 2024

Selon l'Institut national de la statistique (INS), le taux d'inflation au niveau national [s'est établi](#) à 4,7 % en glissement annuel (g.a.) en septembre 2024, au même niveau que les 2 mois précédents. Ce niveau d'inflation est porté principalement par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+7,9 % en g.a) et des transports (+7,5 % en g.a). Seuls les prix de la communication sont restés globalement stables. Le taux d'inflation dans la capitale Conakry s'est quant à lui élevé à 8% en g.a.

### Lancement du *Port Community System*

Le 27 novembre 2024, Le Ministre du Budget a [présidé](#) la cérémonie de lancement de la plateforme Port Community System (PCS). Intégré à la plateforme électronique du Guichet Unique du Commerce Extérieur de Guinée (GUCEG), le PCS permet d'automatiser et de centraliser les données et opérations entre les différents acteurs portuaires, offrant ainsi un accès rapide et sécurisé aux informations essentielles pour la gestion des opérations commerciales. En outre, le PCS permettrait de faire passer le délai de traitement des opérations portuaires de 4 jours à 3 heures. A noter que cette initiative s'inscrit également dans la préparation des structures logistiques pour accompagner le programme Simandou 2040.



## Libéria

### Augmentation des salaires du secteur public dans le budget 2025

A l'occasion d'une conférence de presse tenue le 19 novembre dernier, le ministre des Finances et de la Planification du développement a [déclaré](#) que dans le cadre des ajustements salariaux pour l'exercice budgétaire 2025, environ 28 200 fonctionnaires, soit 45 % des effectifs, recevront des compléments de salaire. A titre d'exemple, les médecins spécialistes recevront une augmentation de salaire d'au moins 225 USD par mois tandis que les autres employés du secteur de la santé recevront des augmentations mensuelles allant de 25 à 50 USD. En outre, le ministre a indiqué qu'un montant de 2,6 M USD dans le budget de 2025 a été alloué afin d'entamer le processus pluriannuel d'intégration des travailleurs bénévoles dans les ministères de la Santé et de l'Éducation. De manière générale, les autorités se sont engagées à ce qu'aucun employé du gouvernement central ne reçoive moins de 150 USD de rémunération mensuelle brute à partir de 2025.

### Exonérations fiscales en faveur des biens énergétiques et alimentaires

Le 28 novembre 2024, le Président libérien a [signé](#) 3 décrets relatifs à des exonérations et suspensions de douane en vue soutenir des secteurs essentiels, à savoir l'énergie, l'agriculture et le pétrole. Le 1<sup>er</sup> décret renouvelle les exonérations fiscales pour la *Liberia Electricity Corporation* (LEC), garantissant qu'elle puisse fournir une électricité abordable au public. Le 2<sup>ème</sup> est relatif à la suspension des droits de douanes sur les intrants et équipements agricoles. Enfin, le 3<sup>ème</sup> accorde une exemption de droits de douane pour les projets de la *Liberia Petroleum Refining Company* (LPRC).

## Mali

### 45 M USD versés à l'Etat dans le cadre de la cession du projet Goulamina

Le 26 novembre 2024, Leo Lithium [a annoncé](#) le bouclage de la vente de sa participation de 40 % dans le projet de lithium de Goulamina. La compagnie chinoise acquéreuse Ganfeng Lithium a ainsi effectué une première tranche de paiement d'un montant de 161 M USD, duquel a été déduit et versé directement à l'Etat malien 44,7 M USD au titre de de l'impôt sur les plus-values. La seconde tranche, d'un montant de 171,2 M USD en plus des intérêts, devrait être payée par Ganfeng d'ici le 30 juin 2025.

## Niger

### Inflation à 5,2 % en g.a en octobre 2024

Selon l'Institut national de la statistique (INS), taux d'inflation [s'est établi](#) à 5,2 % en glissement annuel (g.a.) en octobre 2024, après 7,6 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation est porté principalement par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+ 5,3 % en g.a), des restaurants et hôtels (+ 43,2 %), de l'enseignement (+ 6,7 % en g.a), des communications (+ 5,3 %) et de la catégorie "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+ 9,4 %). A noter toutefois la baisse des prix de la catégorie " Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (- 9,8 %) et des transports (- 2,2 % en g.a).



## Sénégal

### Revalorisation du prix de l'arachide de +9% par rapport à la campagne précédente

Le 26 novembre 2024, à l'occasion d'un conseil interministériel dédié à la campagne de commercialisation agricole présidé par le Premier ministre, les autorités sénégalaises [ont annoncé une augmentation](#) de 8,9% du prix d'achat au kilogramme de l'arachide auprès des producteurs pour la campagne 2024-2025, le portant à 305 FCFA (0,46 EUR), contre 280 FCFA (0,42 EUR) lors de la précédente campagne. Cette revalorisation du prix de l'arachide, qui précède le démarrage des opérations de collectes le 5 décembre, intervient après l'interdiction des exportations en vigueur depuis le 15 novembre. A travers à cette mesure, le gouvernement souhaite ainsi assurer la disponibilité de la récolte pour la satisfaction des besoins des industriels du pays tout en assurant une meilleure rémunération des producteurs. Avec cette même volonté, le Premier ministre aurait [affiché](#) l'ambition d'un prix avoisinant 500 FCFA (0,76 EUR) dans les prochaines années.

### Jusqu'à 153 M USD de pertes de recettes fiscales par an du fait de flux optimisés voire illicites

D'après le [rapport](#) publié par le *Natural resource governance institute* (NRGI), le Sénégal perdrait entre 57 et 153 M USD de recettes fiscales potentielles par an du fait de flux financiers illicites (FFI) ainsi que d'évitement fiscal présumés notamment dans le secteur extractif, ce qui équivaut à entre 1 et 3 % de ses recettes fiscales, dont une grande partie dans le secteur minier. Le rapport précise que les fourchettes d'estimation varient habituellement entre 1 et 12 % des recettes fiscales. Ces fuites financières découleraient notamment de pratiques de fausse facturation commerciale et d'évasion fiscale orchestrées par certaines

multinationales et, de manière générale, de transferts de flux de fonds liés à la corruption, à l'exploitation minière illégale, au blanchiment d'argent et au contournement des réglementations. Le rapport souligne que ces pratiques pourraient fragiliser la contribution du secteur extractif au développement du Sénégal, alors que sa contribution aux recettes du pays pourrait théoriquement être comprise entre 8 et 9% par an jusqu'en 2030. Ce rapport a été publié en août 2024 dans le cadre du [programme](#) TRACES soutenu par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), qui vise à améliorer la gouvernance du secteur extractif.

## Sierra Leone

### Inauguration de la 1<sup>ère</sup> usine de fabrication de fer du pays

Le 23 novembre 2024, le président de la Sierra Leone [a inauguré](#) la 1<sup>ère</sup> usine de fabrication de barres de fer du pays. Détenue par Odhav Multi Industries, l'usine contribuera à la transformation locale du minerai de fer et devrait permettre au pays d'économiser entre 250 et 500 M USD par an en coûts d'importation de barres de fer, tout en réduisant la pression sur les réserves en devises étrangères. Elle produira environ 120 000 tonnes de barres de fer par an, mais aussi des clous, des treillis métalliques, des fils de reliure et des gaz industriels. Pour rappel, le minerai de fer occupe une place importante dans l'économie sierra-léonaise, représentant 6,6 % du PIB en 2023.



## Togo

### La Russie parmi les 3 premiers fournisseurs du Togo au 3<sup>ème</sup> trimestre

Selon l'[Institut national de statistiques économiques et démographiques \(INSEED\)](#) les importations de biens ont augmenté en glissement annuel (g.a.) au T3 2024 de 10,8%. Si les huiles de pétrole (17,6% des importations), demeurent le premier produit importé, leur part dans les importations totales marque une nette hausse en g.a. (+11,8 points), viennent ensuite les véhicules à moteur (3,9% des importations ; -0,1 point en g.a.) et les médicaments (3,5% ; proportion stable en g.a.). Au T3 2024, les trois premiers fournisseurs du Togo sont la Chine (21 % des importations du Togo), la Russie (8,9 %) et la France (6,8 %), la Russie apparaissant au détriment de l'Inde qui

figurait dans ce trio de fournisseurs un an auparavant. Les variations des flux d'importations d'hydrocarbures, particulièrement volatiles en lien avec le fonctionnement des marchés internationaux, pourraient expliquer ces évolutions dans les principaux fournisseurs du Togo. S'agissant des exportations, on observe également une hausse, de 10,2% en g.a avec une structure en évolution, en faveur notamment de la transformation du soja. Au T3, les premiers produits exportés sont les phosphates (20,5% des exportations ; part en hausse de 1,9 point en g.a.), les tourteaux de soja (8,3% ; +3,9 points) et les huiles de pétrole (8,2% ; +0,3 point), tandis qu'en g.a., la part de produits en matière plastique a baissé (6,6% ; -0,9 point). Au T3 2024, les trois premiers clients du Togo sont l'Inde, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Au total, le déficit commercial est en hausse de 11,3% en g.a.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et de Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : [abidjan@dgtresor.gouv.fr](mailto:abidjan@dgtresor.gouv.fr) & suivez notre page [LinkedIn](#)